



**Association C du Vent**

Dourguelen

29380 BANNALEC

Monsieur Le Préfet du Finistère  
42, Bd Dupleix  
29320 QUIMPER Cedex

Bannalec le 7 mars 2011

*Objet : Zones de développement éolien sur la Cocopaq*

Monsieur le Préfet

Vous allez prendre prochainement une décision importante sur la validation des ZDE de la Cocopaq .

Vous n'êtes pas sans le savoir que de très fortes nuisances acoustiques sont générées par plusieurs parcs éoliens du Morbihan sans que les promoteurs, les fabricants d'éoliennes, les cabinets d'acousticiens et les services de l'Etat puissent apporter la moindre solution pour remédier à ces problèmes.

A ce jour les machines continuent à tourner et à dégrader gravement la vie quotidienne des riverains.

J'attire votre attention sur le fait que ce sont les mêmes promoteurs éoliens qui se sont engagés sur les sites de la ZDE de la Cocopaq et de plus avec les mêmes aérogénérateurs.

Monsieur le Préfet, avant de prendre une décision aussi importante concernant le cadre de vie de plusieurs centaines d'habitants pour deux ou trois décennies, nous vous demandons d'imposer aux promoteurs un engagement écrit vous assurant « **zéro-nuisance** » pour les futurs parcs.

C'est par de tels engagements envers vous et les élus locaux que les promoteurs éoliens, prendront les dispositions adéquates pour le montage des parcs sans problèmes.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Préfet, à l'expression de notre profonde considération.

Philippe Fatras  
Président